



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
LA MUNICIPALITÉ

INTERPELLATION

10.01.06

Le 26 février 2018

Réponse de la municipalité à l'interpellation de M. Eric Rochat lors de la séance du conseil communal du 16 juin 2014 - Collecte sélective des produits compostables

Madame la présidente,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Cette interpellation, traitant de la collecte sélective des déchets compostables, relevait les faits suivants :

« ...plusieurs habitants de notre village se sont plaints auprès de moi de la non-prise en compte des déchets compostables, en particulier les déchets ménagers végétaux.... »

La municipalité, sensible à la gestion et la valorisation des déchets, a décidé, au début de l'année 2017, de participer à un groupe test de communes, en collaboration avec SATOM, visant la valorisation des déchets compostables, par l'installation d'un conteneur de récupération de ces déchets (communication orale 3-2017, séance du conseil communal du 27 février 2017).

Cette expérience, positive, a amené la municipalité à décider de l'installation de trois sites « Gastro-vert » sur le territoire communal. Elle interviendra dans le second semestre de 2018.

L'acceptation du budget 2018 va permettre la mise en place de ces conteneurs. Les emplacements figurent déjà dans la nouvelle brochure communale traitant de la gestion et la valorisation de déchets, que la population a reçu dans le courant de la deuxième quinzaine du mois de février.

Les deux premiers sites sont situés, pour l'un, à l'angle du chemin du Chermiaux et du chemin des Osches et, pour l'autre, sur la place de la Gare.

La pose de la troisième installation fait l'objet d'une étude complémentaire et une mise à l'enquête devrait prochainement intervenir. Ce conteneur devrait se situer dans le périmètre entre le chemin de Leyterand et la place de l'Eglise.

La municipalité estime ainsi avoir répondu, de manière positive, à l'interpellation du conseiller communal de M. E. Rochat.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
A. Bovay



Le secrétaire
J. Steiner

Municipal délégué : T. George